

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00413

Numéro SIREN : 433 064 896

Nom ou dénomination : 17 EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2022 sous le numéro de dépôt 10868

17 EXPERTISE
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 1, Rue Cardinal - Résidence Etoile Marine
, 17000 LA ROCHELLE
RCS La Rochelle 433 064 896

TEXTE DES PROJETS DE DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 DECEMBRE 2022

Exercice clos le 30 septembre 2022

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 93 132 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	93 132 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 30,00 euros par action	60 000 euros
Le solde	33 132 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 389 217 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 16 décembre 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.


Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Montant des dividendes distribués
30/09/2021	60.000 euros, non éligibles à la réfaction de 40%
30/09/2020	60.000 euros, non éligibles à la réfaction de 40%
30/09/2019	60.000 euros, non éligibles à la réfaction de 40%

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Michel DAUSSAN
PRESIDENT



17 EXPERTISE
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 1, Rue Cardinal - Résidence Etoile Marine
17000 LA ROCHELLE
RCS La Rochelle 433 064 896

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 DECEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2022

Bénéfice de l'exercice	93 132 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 30,00 euros par action	60 000 euros
Le solde	33 132 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 389 217 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 16 décembre 2022.

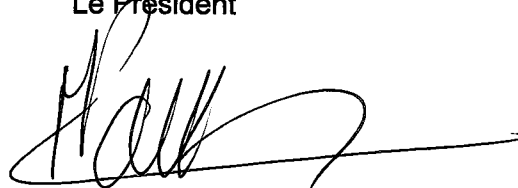
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Montant des dividendes distribués
30/09/2021	60.000 euros, non éligibles à la réfaction de 40%
30/09/2020	60.000 euros, non éligibles à la réfaction de 40%
30/09/2019	60.000 euros, non éligibles à la réfaction de 40%

Certifié conforme

Michel DAUSSAN
Le Président



17 EXPERTISE
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 1, Rue Cardinal - Résidence Etoile Marine
17000 LA ROCHELLE
RCS La Rochelle433 064 896

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 30 septembre 2022

Monsieur Michel DAUSSAN, Président non associé de la société 17 EXPERTISE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 362 270 euros contre 1 166 971 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 16,74%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 17 104 euros

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 14 854 euros

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 570 495 euros

Le montant des impôts et taxes s'élève à 13 774 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 434 703 euros contre 356 622 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 21,89%.

Le montant des charges sociales s'élève à 178 599 euros contre 148 292 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,44%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 46 082 euros

Le montant des autres charges s'élève à 35 euros

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 258 542 euros contre 1 029 294 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,27%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 120 832 euros contre 141 206 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -14,43%.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 521 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 122 353 euros

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -1 606 euros

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 27 614 euros contre 34 953 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,99%.

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 93 132 euros contre un bénéfice de 107 582 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -13,43%.

Au 30 septembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 306 942 euros contre 1 193 611 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,49%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 93 132 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	93 132 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	60 000 euros
Soit 30,00 euros par action	
Le solde	33 132 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 389 217 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 554 217 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 16 décembre 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Montant des dividendes distribués
30/09/2021	60.000 euros, non éligibles à la réfaction de 40%
30/09/2020	60.000 euros, non éligibles à la réfaction de 40%
30/09/2019	60.000 euros, non éligibles à la réfaction de 40%

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

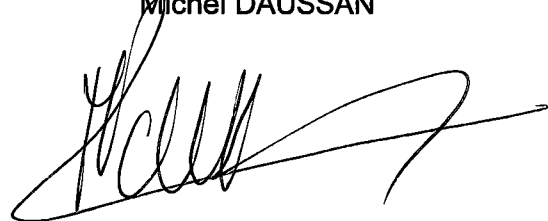
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Le Président
Michel DAUSSAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. DAUSSAN', with a long horizontal flourish extending to the right.

Désignation de l'entreprise : 17 EXPERTISE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

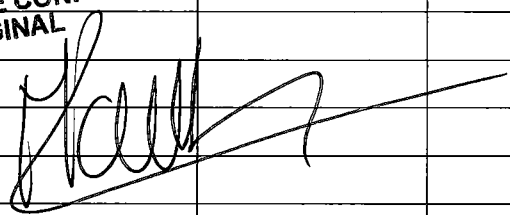
Adresse de l'entreprise 1 B rue Cardinal 17000 LA ROCHELLE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 3 0 6 4 8 9 6 0 0 0 2 3

Néant *

				Exercice N clos le		N-1		
				3 0 0 9 2 0 2 2		3 0 0 9 2 0 2 1		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 000	AG	9 000		337	
	Fonds commercial (1)	AH	341 330	AI		341 330	341 330	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	264 979	AQ	141 871	123 109	140 684	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	148 588	AU	126 716	21 872	36 987	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	ACTIF CIRCULANT	Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	90 547	BC		90 547	627
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	450	BI		450	855	
TOTAL (II)		BJ	854 895	BK	277 587	577 308	520 820	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BN				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	362	BW		362		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	87 188	BY	9 510	77 678	82 718	
	Autres créances (3)	BZ	147 330	CA		147 330	110 841	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	286 185	CE		286 185	201 699	
DIVERS	Disponibilités	CF	196 999	CG		196 999	251 172	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	21 080	CI		21 080	26 360	
	TOTAL (III)	CJ	739 144	CK	9 510	729 634	672 790	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 594 039	IA	287 097	1 306 942	1 193 611	

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL



Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 90 997 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : 17 EXPERTISE

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15.0....0.0.0.....)	DA	150 000		150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	15 000		15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	356 085		308 503	
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	93 132		107 582	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	614 217		581 085	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	23 918		55 542	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	42 226		42 745	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	175 731		104 519	
	Dettes fiscales et sociales	DY	201 095		183 689	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	2 555		432	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	247 200		225 600	
TOTAL (IV)	EC	692 725		612 526		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 306 942		1 193 611	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	691 619		588 620		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 306 942.24 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 362 269.50 Euros et dégageant un bénéfice de 93 132.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	350 330		
Installations générales agencements aménagements des constructions	264 409		570
Matériel de transport	105 148		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	62 775		3 761
TOTAL	432 332		4 331
Autres participations	627		90 000
Prêts, autres immobilisations financières	855		
TOTAL	1 482		90 000
TOTAL GENERAL	784 145		94 331

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			350 330	350 330
Installations générales agencements aménagements constr.			264 979	264 979
Matériel de transport		20 979	84 169	84 169
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 117	64 419	64 419
TOTAL		23 096	413 567	413 567
Autres participations		80	90 547	90 547
Prêts, autres immobilisations financières		405	450	450
TOTAL		485	90 997	90 997
TOTAL GENERAL		23 581	854 895	854 895

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	8 663	337		9 000
Installations générales agencements aménagements constr.	123 725	18 145		141 871
Matériel de transport	75 062	15 154	20 979	69 237
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 874	3 723	2 117	57 479
TOTAL	254 661	37 022	23 096	268 587
TOTAL GENERAL	263 324	37 359	23 096	277 587

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	337				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	18 145				
Matériel de transport	15 154				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 723				
TOTAL	37 022				
TOTAL GENERAL	37 359				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	787	8 723			9 510
TOTAL	787	8 723			9 510
TOTAL GENERAL	787	8 723			9 510
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 723			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	90 547	90 547	
Autres immobilisations financières	450	450	
Clients douteux ou litigieux	18 691	18 691	
Autres créances clients	68 496	68 496	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 944	3 944	
Impôts sur les bénéficiaires	5 778	5 778	
Taxe sur la valeur ajoutée	60 718	60 718	
Débiteurs divers	75 890	75 890	
Charges constatées d'avance	21 080	21 080	
TOTAL	346 596	346 596	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12	12		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 906	22 800	1 106	
Fournisseurs et comptes rattachés	175 731	175 731		
Personnel et comptes rattachés	92 382	92 382		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 223	58 223		
Taxe sur la valeur ajoutée	39 423	39 423		
Autres impôts taxes et assimilés	11 067	11 067		
Groupe et associés	42 226	42 226		
Autres dettes	2 555	2 555		
Produits constatés d'avance	247 200	247 200		
TOTAL	692 725	691 619	1 106	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 408			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
A LA CONSTITUTION	20.0000	2 000			2 000
AUGMENTATION DU 31/01/2007	55.0000	2 000			2 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 154
Dettes fiscales et sociales	122 747
Autres dettes	23
Total	238 937

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 080
Total	21 080
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	247 200
Total	247 200

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	7
Total	11